

FORMATION A LA CONDUITE SUPERVISÉE

- | | |
|---|------|
| • Évaluation (avant contrat) | 50€ |
| • Frais de gestion administrative (ANTS, suivi de dossier, facturation, rdv permis) | 110€ |
| • Frais de gestion CPF/ Pôle emploi | 50€ |

FORMATION THÉORIQUE À LA CARTE :

- | | |
|---|------|
| • Livre de code | 20€ |
| • Code en ligne (valable 6 mois) | 40€ |
| • Code en ligne + suivi pédagogique à votre demande (valable 6 mois) | 90€ |
| • Kit pédagogique (livre de code, application boîtier code, code en ligne 6 mois) | 65€ |
| • Accès salle et cours théorique valable 4 mois REDON et GUEMENE | 140€ |
| • Stage Code sur 3 jours à Malansac ou Redon (vacances scolaires) | 210€ |

FORFAIT CONDUITE B 20H : 1085€

Inclus dans chaque forfait :

Livret numérique + fiche de suivi 20 leçons de conduite individuelles

(La leçon d'une heure en formation pratique individuelle comprend notamment le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de **50mn** env, à l'évaluation et au bilan de la leçon.)

Prestations hors forfait :

- | | |
|---|------|
| • Leçon de conduite individuelle | 54 € |
| • 1 Accompagnement à l'examen du permis | 54€ |
| • Frais de fabrication de permis | 35€ |

RÈGLEMENT EN 3 FOIS, en accord avec la direction

L'auto école vous propose d'établir, à l'inscription, 3 chèques qui seront encaissés sur 3 mois consécutifs. Les prestations supplémentaires, au-delà du forfait, seront à régler à l'avance.

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC - Documentation disponible en agence
sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/12/25

DOCUMENTS

À FOURNIR

ÂGE	14 ans (AM)	15 ans (AAC-AM)	16 ans (B-AAC-AM-A1)	17 ans (B-AAC-AM-A1)	18 - 21 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	21-25 ans (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)	25 ans + (B-AAC/CS-AM-A-BE-B96)
DOCUMENTS							
1 photo d'identité numérique agréée ANTS	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie carte d'identité recto/verso	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ASSR 1	✓	✓	✗	✗	✗	✗	✗
ASSR 2	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie de la jdc/japd	✗	✗	✗	✓	✓	✓	✓
Attestation de recensement	✗	✗	✓	✓	✓	✓	✓
Photocopie du permis de conduire (si déjà obtenu)	✗	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Justificatif de domicile moins de 3 mois	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Carte d'identité hébergeant (si élève hébergé par un tiers) + attestation d'hébergement	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

✓ Documents à fournir – Points importants

- **Carte d'identité** : les 4 bords doivent être visibles sur la copie (recto et verso sur la même page).
- ASSR, Recensement ou JDC : signature obligatoire.
- **Hébergement** : Le justificatif de domicile, la pièce d'identité de l'hébergeant et l'attestation d'hébergement doivent **porter les mêmes nom et prénom**. **Si 2 noms sur le justificatif**, les 2 identités doivent apparaître sur l'attestation + 2 pièces d'identité à fournir.
- **Photo d'identité** : différente de celle de la carte si celle-ci date de plus de 5 mois à la date d'inscription/formation.
- **Consignes photo** : sans lunettes, sans sourire, oreilles dégagées.

✗ : documents non nécessaires en fonction de l'âge ou de la formation

HORAIRES

CODE EN SALLE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
REDON		10H-12H 14H30-16H30 16H30-18H30*	10H-12H 14H30-16H30 16H30-18H30*	14H30-16H30 16H30-18H30*		
PEILLAC			13H30-15H			8H-9H30
MALANSAC			15H15-16H45		16H30-18H30	11H30-13H
ALLAIRE		16H30-18H30	17H-18H30			9H45-11H15
GUEMENE		17H30-18H30	16H-18H 18H-18H30		16H30-18H30	10H30-12H 12H-13H*

*COURS DE CODE AVEC ENSEIGNANT

Thèmes abordés : Alcool, signalisation, priorité, notions diverses, usagers, vulnérables...

Attention, pendant la période scolaire, seuls les cours de code avec enseignant de 16h30 à 18h30 sont assurés.

Des stages code seront disponibles sur les vacances scolaires, sur nos agences de Redon & Malansac et ce, sur inscription dans l'une de nos agences !

